

# 11. Quel rôle les considérations liées à la politique étrangère et à la défense jouent-elles dans l'évaluation des demandes?

Les experts du MAECI, du ministère de la Défense nationale, d'Industrie Canada et des organismes canadiens du renseignement tiennent compte de nombreux facteurs liés à la politique étrangère et à la défense avant de faire leurs recommandations.

Ces analystes offrent leurs commentaires sur la nature des relations entre le Canada et le pays de destination, car la décision d'octroyer ou non une licence d'exportation peut, suivant l'interprétation que lui donne ce dernier, avoir pour effet d'ouvrir ou de fermer des filières permettant un dialogue constructif. Ainsi, une décision favorable peut aider à montrer le soutien que le Canada accorde à un pays qui marque des progrès dans la mise en place de systèmes et de pratiques plus démocratiques. Le « message » que véhicule une décision de ce genre peut être un important outil de la politique étrangère.

Les experts émettent leur opinion sur l'importateur – le plus souvent, un ministère ou organisme du gouvernement du pays acheteur, mais parfois aussi une entreprise privée ou un particulier – ainsi que sur l'utilisation probable du produit. De plus, ils cherchent à découvrir des liens possibles avec des pays tiers, pour déterminer la probabilité que le produit exporté du Canada soit détourné. Il peut arriver qu'ils disposent de renseignements indiquant que le produit pourrait servir à des utilisations illicites ou faire l'objet d'un détournement et que cela pourrait contribuer à aggraver les tensions à l'échelle nationale ou internationale.

Les experts se prononcent également sur les utilisations militaires probables, et possibles, du produit ainsi que sur les conditions qui existent dans le pays de destination du point de vue de la situation militaire et de la sécurité intérieure. Ils déterminent si le produit considéré a essentiellement des applications offensives ou non offensives. Ils tiennent compte de l'impact possible de la vente sur le Canada et sur ses alliés. Et ils vérifient la conformité de l'exportation de ce produit aux besoins et intérêts du Canada en matière de défense.

Enfin, les experts tiennent compte de la situation dans la région du monde où le produit doit être exporté, ainsi que de tous les conflits en cours ou possibles, et ils déterminent si l'exportation pourrait avoir une influence ou un effet quelconque. Par exemple, elle pourrait introduire une nouvelle technologie militaire dans cette région ou aider un pays à acquérir un avantage militaire sur un autre avec lequel il a un sérieux différend frontalier.